

Initiatives ministérielles

Or, au lieu d'accroître le nombre des fonctionnaires, le gouvernement a entrepris de recourir à la sous-traitance. L'Alliance de la fonction publique parle d'une escroquerie de cinq milliards de dollars. S'il veut pouvoir contester la validité de cette allégation, le gouvernement a tout intérêt à confier à un groupe de travail le soin d'étudier le coût de la sous-traitance. Le gouvernement n'a pas le choix: il doit démentir les propos de l'Alliance de la fonction publique du Canada ou en reconnaître le bien-fondé.

Passons à la question de la compression des effectifs. Je me suis déjà opposé au gouvernement à ce sujet et je le ferai encore. Mon collègue sera sans doute d'accord avec moi pour dire qu'on devrait chercher à savoir s'il y a trop d'effectifs ou trop peu. Quant à moi, je suis persuadé qu'il y en a trop peu.

C'est le cas à Immigration Canada où il faut faire la queue dès 6 heures ou 6 h 30 du matin si l'on veut être servi. Un peu partout au Canada, il faut attendre plus de huit mois pour obtenir un formulaire du Bureau de la citoyenneté. Le gouvernement devrait également étudier la situation qui prévaut à Santé et Bien-être social Canada.

Certains services ministériels nous inquiètent, mais il y a plus important encore. Si toute la question est de réformer la fonction publique afin d'avoir des fonctionnaires vraiment productifs, collaborateurs, impartiaux, heureux et sans soucis, ce que le gouvernement fédéral devrait faire, c'est de solliciter la participation des fonctionnaires eux-mêmes.

Il a précisé dans ses propositions qu'on avait communiqué avec l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente une grande partie des fonctionnaires, mais on n'a pas obtenu son appui. Personnellement, je pense qu'en tant qu'employeur, le gouvernement fédéral a l'obligation morale de ne pas adopter de loi qui n'a pas l'adhésion de ses employés et de leurs représentants.

Mon collègue d'Ottawa-Sud a raison de demander au gouvernement de mettre sur pied un comité spécial avant de présenter ce projet de loi à la Chambre.

Si je dis cela, c'est qu'il y a beaucoup de questions que le gouvernement doit examiner avant d'adopter quelque loi que ce soit.

Personne n'aurait pu présenter la question au public aussi bien que l'a fait le syndicat, considérant les divers documents d'information qu'il a distribués à ses membres et les différentes études et analyses qu'il a réalisées.

Cela dit, je pense que le gouvernement a fait une démarche initiale valable en entreprenant de réviser la loi, mais qu'il ne le fait pas de la bonne façon. Il doit rencontrer les travailleurs ainsi que leurs représentants et chercher à les convaincre du bien-fondé de l'entreprise.

Je le dis parce que dans les années 90, en l'an 2000 et par la suite, nous aurons besoin de l'appui de nos travailleurs. Nous devons avoir leur appui si nous voulons réussir à présenter un projet de loi utile et valable. Croyez-moi, notre société ne sera jamais pleinement productive si les fonctionnaires qui assurent les services à la population ne sont pas heureux et bien traités.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir participer au débat en tant que représentante des gens de Halifax, car comme beaucoup d'entre vous le savent, Halifax vient au troisième rang au Canada pour le nombre de fonctionnaires.

Il y a de nombreux services fédéraux dans notre ville. Notamment ceux des ministères de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social ainsi que du Revenu national. Je pourrais poursuivre ainsi bien longtemps. Dans la grande agglomération de Halifax—Dartmouth, on retrouve de 20 000 à 30 000 fonctionnaires fédéraux.

Je suis d'accord avec mon collègue, le député d'Ottawa-Centre, lorsqu'il affirme qu'il est temps de procéder à une réforme et de présenter un projet de loi touchant la fonction publique, mais je crains fort que le gouvernement n'ait accouché d'une souris. Ce projet de loi ne fera pas grand-chose pour améliorer le moral des fonctionnaires et pour leur donner le sentiment de fierté qu'ils voudraient avoir dans leur travail.

Nous pouvons compter sur une fonction publique remarquable au Canada. Elle est laborieuse et elle essaie de répondre aux besoins du public dans pratiquement tous les domaines. Ces fonctionnaires traversent une période extrêmement difficile et il y a parmi eux un certain malaise du fait qu'on ne répond pas à leurs véritables besoins.